

Décembre 2015

Agenda

7^{ème} édition du weekend gastronomique à Avignon : du 27 au 29 novembre place de l'horloge

Le réseau « Bienvenue à la Ferme » organise une nouvelle fois cette année un weekend gastronomique au cours duquel des producteurs de la région viennent faire déguster leurs produits.

Plus de renseignements : <http://www.avignon-tourisme.com/Fete-et-Manifestation/AVIGNON/fiche-FMAPAC084CDT0003519-1.html>

La bio en action à la COP21 : du 30 novembre au 11 décembre à Paris

La conférence des Nations Unies sur le changement climatique sera l'occasion pour l'agence bio d'organiser une conférence, le 10 décembre, de 17h30 à 19h : l'agriculture bio, des atouts pour le climat ?

<http://www.agencebio.org/agenda/la-bio-presente-la-cop-21>

Le salon du matériel d'élevage : le jeudi 3 décembre à Nice

Les Chambres d'agriculture du Var et des Alpes-Maritimes, en partenariat avec

Groupama et la FDGEDA, organisent la seconde édition du matériel et des techniques d'élevage.

Ce salon « local » permet de mettre en avant des matériels innovants. Des conférences sur des thèmes variés auront aussi lieu.

<http://www.ca06.fr/se-former-sinformer/salon-du-materiel-delevage.html>

Visites d'exploitations d'élevage biologique : les 9 et 10 décembre en Hautes-Alpes

Dans le cadre du projet « Vers une vallée bio en Haute Durance », la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes et Agribio 05 organisent des visites d'exploitations biologiques, à destination des éleveurs conventionnels, pour faire découvrir ce mode de production et parler de la conversion en bio.

Le mercredi 09 décembre de 10h15 à 12h sur une exploitation bovins lait à Saint André d'Embrun et le jeudi 10 décembre de 14h à 16h sur une exploitation ovine à Embrun.

Plus d'informations auprès de Mélanie Fouché (elevage.04.05@gmail.com) ou Patrick Quinquet (patrick.quinquet@hautes-alpes.chambagri.fr)

Les infos techniques

Préserver la santé des veaux en période hivernale

En élevage allaitant particulièrement, les trois premiers mois de la vie du veau correspondent à une période de fragilité. En effet, l'immunité apportée par les anticorps maternels contenus dans le colostrum est de courte durée et il existe toujours des risques de contracter des maladies respiratoires ou des diarrhées.

Les vêlages en période hivernale plus exposés

Il existe deux périodes de vêlage majoritaire : printemps (en extérieur) et hiver (en bâtiment). Les veaux nés en période hivernale ont plus de risques de contracter ces maladies principalement à cause de la baisse des températures. En élevage biologique, malgré une conduite extensive et des bâtiments préservant le bien-être des animaux, le risque existe et les formes de traitements sont moins nombreuses. Il est donc essentiel de comprendre les causes de ces maladies et de mettre en avant quelques mesures préventives indispensables.

Quelques causes d'apparition des troubles

Il y a deux facteurs principaux d'apparition de maladies chez les veaux :

- Influence environnementale => il s'agit des éléments extérieurs qui peuvent agir sur le veau : stress lié au confinement dans le bâtiment, promiscuité entre les animaux, caractéristiques du microbisme ambiant, changement de locaux ou d'alimentation,...
- Facteur alimentaire => l'alimentation de la mère en fin de gestation et en début de lactation est déterminante. S'il y a des carences en minéraux et vitamines, la production d'anticorps chez la mère est réduite et les veaux en souffrent directement.

Les mesures préventives

Elles peuvent être de l'ordre du sanitaire, avec une désinfection régulière des bâtiments, l'entretien des équipements, l'élimination des souillures de l'eau d'abreuvement,... Et elles peuvent être liées à la ration alimentaire des mères. Cette ration doit garantir un apport suffisant en minéraux (calcium, phosphore, magnésium principalement, qui peuvent être apportés par des extraits de plante comme le bambou ou la prêle). Et un apport suffisant en vitamines (A, D, E principalement).

Les traitements vétérinaires

Deux pathologies principales touchent les veaux en début de vie : les diarrhées et les troubles respiratoires.

En cas de **diarrhée parasitaire ou infectieuse** :

- Si la peau du cou marque un pli après avoir été tirée, c'est un signe de déshydratation. Ça doit se corriger immédiatement par des apports d'eau enrichis en minéraux (sodium,...) et éventuellement en plantes toniques (curcuma par exemple).
- Si les selles sont colorées, il peut y avoir des apports d'huiles essentielles : HE d'origan (30 gouttes dans 20 ml d'huile végétale, matin et soir pendant 3 jours). Il est possible d'y ajouter de la montmorillonite pour renforcer les muqueuses digestives.

En cas de **diarrhée fonctionnelle**, c'est-à-dire si les selles ont un aspect blanchâtre et plâtreux indiquant des problèmes de digestion :

- Diète pendant 24h avec ingestion de tisane digestive (artichaut, romarin, fumeterre...)
- Traitement à base d'huiles essentielles (HE romarin, basilic, anis vert)

En cas de **pathologie respiratoire**, l'aromathérapie se trouve particulièrement efficace : l'HE d'eucalyptus par exemple, peut être utilisée.

Source : Institut de l'élevage